

Offre d'emploi

Référent·e restaurant scolaire Montjean-sur-Loire

Date prévue du recrutement : 01/06/2026

Temps de travail annualisé : 28/35^{ème}

CONTEXTE

Le restaurant scolaire de la commune déléguée de Montjean-sur-Loire recrute sa/son référent/e.

Le restaurant accueille chaque jour près de 230 élèves. Les repas sont servis en liaison chaude par un prestataire situé à proximité.

DÉFINITION DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du responsable des restaurants scolaires de Mauges-sur-Loire, le/la référent/e sera chargé/e de :

- Gérer l'activité du restaurant scolaire : assurer la gestion des inscriptions et des réservations (logiciel ARPEGE), assurer le bon déroulement du service, participer à la mise en place de la salle et à la préparation des repas, effectuer les commandes et les suivis de repas auprès du prestataire, participer à l'organisation du service (moyens humains et matériels) et évaluer les besoins du service, s'assurer de la sécurité physique et morale des enfants, s'assurer de la bonne application du règlement intérieur, sensibiliser les enfants à la découverte de différents goûts et saveurs et adopte une attitude d'accompagnement, veiller à la bonne mise en place des PAI, assurer l'accueil physique, téléphonique et mail, renseigner le service fait et valide les factures.
- Garantir les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire : veiller à l'application de la méthode HACCP, veiller à l'application des procédures d'hygiène et d'autocontrôle en conformité avec le plan de nettoyage et de désinfection, assurer le suivi des stocks de produits d'entretien, participer à l'entretien des locaux et des équipements au quotidien.
- Assurer une bonne communication : communiquer avec sa hiérarchie, assurer le lien avec les usagers du service et assurer un bon échange avec les autres services (accueils périscolaires, écoles, services techniques, etc.)
- Encadrer l'équipe du restaurant scolaire : animer, piloter et coordonner une équipe de 15 agents, mener des réunions d'équipe et participer aux réunions du pôle, créer une dynamique de cohésion d'équipe, répondre aux interrogations des agents et régler les conflits, assurer le lien entre sa hiérarchie et ses équipes, mener des entretiens individuels de fin d'année, assurer le suivi de stagiairisation des agents, effectuer le suivi et la saisie des heures et avantages en nature des agents.

Détail du temps de travail annualisé : 33,50 heures sur semaines scolaires, 64 heures d'administratif durant les petites vacances et 56 heures durant les grandes vacances. Une période de tuilage de minimum une semaine est prévue.

Profil recherché :

Formations requises : HACCP, management, PSC1, incendie

Technique de management (capacité à assumer sa position d'encadrant, courage managérial, gestion de conflit, etc.)

Connaissance des denrées alimentaires et des indicateurs qualité

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Connaissance des risques professionnels de la restauration collective

Connaissance du public enfant

Techniques d'entretien des matériels et des locaux

Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la fonction publique territoriale et d'une collectivité

Savoir être et savoir-faire :

Sens de l'organisation et de la méthode

Sens de la communication

Sens du service public

Maîtrise de l'outil informatique

Travail en équipe

Discrétion professionnelle

Rigoureux

Sens du relationnel

Autonomie

Ponctualité

Informations complémentaires :

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser **jusqu'au 08 mars 2026** à l'attention de M. Le Maire de Mauges-sur-Loire.

Par courrier à l'adresse suivante : 4 rue de la Loire – La Pommeraye 49620 MAUGES-SUR-LOIRE

Ou par mail à ressourceshumaines@mauges-sur-loire.fr

Dans le cas où vous seriez fonctionnaire, transmettre également une copie de votre dernier arrêté de carrière ainsi qu'une copie de vos deux derniers entretiens professionnels.

Proposition d'une garantie prévoyance, avec participation et participation à la complémentaire santé

Comité des Œuvres Sociales du Maine-et-Loire & CNAS

Prime mensuelle et annuelle

Participation au mode de transport durable (domicile-travail)